



# COMMUNE DE CUDREFIN

Grand'Rue 2  
1588 Cudrefin

Grefte municipal  
greffe@cudrefin.ch  
Tél.: +41(0)26 677 90 10

commune@cudrefin.ch  
www.cudrefin.ch

Préavis n° 43-2021  
au Conseil communal  
de Cudrefin

Point 6 de l'ordre du jour de la séance du 25 mars 2021

## **Crédit d'investissement - Alimentation en eau de Champmartin**

---

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

### **PREAMBULE**

Dans le courant de l'été 2018, le réseau d'eau potable de Cudrefin a fait l'objet d'une inspection par l'Office de la Consommation - OFCO. A cette occasion, plusieurs non-conformités ont été relevées, notamment concernant les sources et le réservoir de Bois de Ville, alimentant Champmartin.

Afin de disposer des éléments techniques et financiers permettant de définir la meilleure marche à suivre, la Municipalité s'est adressée à CSD Ingénieurs SA, bureau collaborant depuis de nombreuses années avec l'ABV et disposant des connaissances précises de nos installations.

Plusieurs solutions techniques ont été évaluées. Toutefois, avant d'entamer des démarches en vue de la validation d'un concept d'alimentation avec l'OFCO et l'ECA, la Commune a souhaité mettre en évidence les synergies possibles pour mutualiser les travaux et améliorer la situation de Champmartin pour les autres services (alimentation électrique insuffisante, débit internet très faible).

### **OBJET DU PREAVIS**

Après avoir posé un diagnostic de la situation actuelle, le bureau d'ingénieurs a pu établir un comparatif des trois solutions envisageables, énumérées ci-après :

1. Remise en état des ouvrages pour revenir aux principes actuels d'alimentation en eau potable ;
2. Abandon des sources et du réservoir de Bois de Ville et renforcement de l'alimentation depuis l'ABV ;
3. Abandon des sources et du réservoir de Bois de Ville et alimentation d'appoint depuis le réseau de Chabrey.

La variante 2 s'avère techniquement la mieux adaptée et consiste en la pose d'une nouvelle conduite depuis le réservoir de Condémines jusqu'à l'entrée de Champmartin.

Cette solution permettra de garantir la distribution d'eau de boisson en quantité et en qualité suffisante et d'améliorer de façon significative les conditions de défense incendie de Champmartin.

Elle offre, par ailleurs, l'opportunité de bénéficier de synergies avec :

- Groupe E, afin d'améliorer l'alimentation électrique (pose de tubes en fouille commune) ;
- Swisscom, afin d'améliorer les débits de télécommunication (l'ABV a donné son accord pour vendre le tube existant permettant la réalisation de ces travaux à Swisscom).

Les autorités cantonales, OFCO et ECA, se sont prononcées favorablement sur ce concept.

Il est temps, à présent, de transformer le concept en projet et de procéder à l'étude préparatoire permettant, notamment, de réunir les données de base, d'estimer les coûts de construction afin d'élaborer les dossiers d'appels d'offres, pour aboutir à la réalisation du devis général des travaux, en vue de présenter une demande de crédit de construction à votre autorité.

## ASPECTS FINANCIERS

L'estimation des honoraires se décline comme suit :

Description	Montant en CHF
Étude du projet de l'ouvrage comprenant, la récolte des données de base et des services, la recherche et l'optimisation du tracé sur base cadastrale, la définition des matériaux, la rédaction d'un rapport explicatif et du devis des travaux.	24'000.00
Constitution du dossier pour consultation préalable des services (procédure LDE) et séance de présentation à l'OFCO et l'ECA	1'500.00
Établissement et envoi des conventions de passage avec les propriétaires fonciers (sur environ 10 parcelles) en fonction du tracé	6'000.00
Constitution du dossier de demande de permis de construire (procédure LDE), coordination de l'enquête publique	2'500.00
Constitution des dossiers d'appel d'offres, organisation de la procédure, analyse des offres, proposition d'adjudication et établissement du budget pour le crédit de construction	12'000.00
Demande de subvention auprès de l'ECA	600.00
Frais (km, impressions...), selon frais effectifs (estimé ~3%)	1'400.00
Estimation des frais de géomètre et des frais d'acquisition du cadastre	3'000.00
<b>Total HT</b>	<b>51'000.00</b>
+ TVA 7,7%	3'927.00
<b>Total TTC, arrondi</b>	<b>55'000.00</b>

## CONCLUSION

Compte tenu de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir adopter la résolution suivante :

### Le Conseil communal de Cudrefin

- vu le préavis municipal,
- ouï le rapport des commissions désignées pour l'étude de cet objet,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

### Décide

- d'octroyer à la Municipalité un crédit de CHF 55'000.00 destiné à financer l'étude pour l'alimentation en eau de Champmartin, porté au compte 810.5040.285.
- d'accepter la prise en charge de son financement par la trésorerie courante.

Cudrefin, le 23 février 2021

**Le Syndic**



T. Schneider

**AU NOM DE LA MUNICIPALITE :**



**La secrétaire**



A.-M. Lagger